

Témoignage verbal à la Cours d'Appel de Grenoble, Francele 31 janvier, 2003

[...un des 7 témoignages de la défense, y inclut José Bové, Président de la Confédération Paysanne, pour les 10 hommes '10 de Valence' accusé d'avoir fauché un essaie de maïs transgénique dans la région de la Drôme qui est reconnue pour la production de graines de semences...10 des environs 250 faucheurs participant dans cette action civil ouverte et très médiatisé...]

M. le président,

Je témoigne de la réalité Canadienne / Nord Américaine de contamination par les organismes génétiquement modifiées (OGMs).

Je suis céréaliculteur certifié biologique depuis 18 ans.

Je suis directeur des communications et recherches pour le Fonds de Protection de l'Agriculture Biologique (FPAB), comité extraordinaire du Saskatchewan Organic Directorate (SOD), association regroupant les agriculteurs biologique et toutes autre personnes qui s'intéresse à une alimentation saine et à la protection environnementale.

Au Canada, nous avons une situation inquiétante de contamination incontrôlable par les OGMs, et plus particulièrement dans la province de la Saskatchewan, c'est la contamination omniprésente et irréversible du colza (canola) transgénique.

Avant l'introduction du colza transgénique dans l'environnement du Canada, il n'y a pas eu effort d'informer le public; il n'y a pas eu de débat public.

Maintenant on est rendu au point que toute la production de colza dans les Prairies du Canada, n'importe l'origine des graines de semence, est juger comme étant transgénique. Ceci est un exemple de la réduction de la diversité du colza.

La présence de gènes du colza 'Roundup Ready' de Monsanto et le 'Liberty Link' d'Aventis est rendu omniprésent et même qu'il y a souvent les gènes breveté des 2 compagnies qui se trouvent dans la même plante, dans une graine unique d'une variété non-OGM. Il y a 2 études scientifique¹ Canadienne qui le confirme ; une de l'Université du Manitoba à Winnipeg et l'autre par le département Fédéral d'Agriculture à la demande de l'Association Canadienne de producteurs de graines de semences certifiées. Ces documents je les tiens à la disposition de la Cours.

Étant résolu dans notre détermination pour se protéger de la menace que pose les OGMs et de 'faire la lumière' sur l'introduction du colza transgénique dans l'environnement Saskatchewanais débutant en 1995, nous poursuivons Monsanto et Aventis en recours collectif au noms de tous céréaliculteurs certifiées bio en Saskatchewan, ~1,000 individus.

Le recours collectif a comme but de prévenir la mise en liberté non confiné et la commercialisation du blé transgénique 'Roundup Ready' de Monsanto, et d'être dédommager pour les pertes occasionné par le colza transgénique des 2 multinationales.

Nous sommes effectivement empêcher de cultiver le colza sans qu'il ait contamination soit par la dissémination de gènes par le pollen occasionné par le vent et les insectes ou par mouvement de graines ou de plantes entière d'un champ à l'autre. D'ailleurs, je suis victime de ce dernier depuis le 29 novembre, 2002 car il y a eu un vent fort qui a emporté beaucoup de plantes de colza du champ de mon voisin au dessus de l'autoroute et dans mes champs et ma cours. Ce n'était pas une variété transgénique, mais du fait que toutes graines de semences sont contaminées, j'ai aussi une contamination certaine. Et alors je ne peux pu cultiver aussi la moutarde car la graine est de la même taille que le colza et le rend inséparable. Peut-être dans un avenir proche je ne serai pas capable de cultiver le blé !?

Notre recours collectif se base sur plusieurs points, dont une reconnaissance que les gènes inséré au colza soient déclaré polluants.

Aussi, que Monsanto et Aventis étaient négligent, que leur colza a causé des ennuis et est entrée interdite sur les terres certifiées bio.

Dre. Mae Wan Ho de l'Institut 'Science dans la Société' à Londres, est une de nos témoins expert qui explique qu'il y a évidences grandissante que les OGMs puissent nuire à la santé par transfert horizontal de gènes. C'est question de l'agrobactérium et le virus de mosaïque du chou-fleur qui sont

¹ Voir documents a notre site web : www.saskorganic.com, section OAPF (FPAB)

utilisée dans le processus de la transgénèse par la génie génétique. Ce document², je le tiens à la disposition de la Cours.

L'Amérique du Nord est devenu un immense laboratoire pour les OGMs. Au Canada, il n'y a pas d'étiquetage des produits avec OGM, ce qui fait qu'aucune conclusion peut être déterminée tant qu'à l'innocuité des OGM !

Il n'y a jamais eu de refus pour de nouvelles cultures transgéniques. Pourquoi? Car le système de réglementation au Canada est très faible et inadéquat. Sa fait usage et dépend sur 'l'équivalence substantielle' qui est une moquerie de la science nécessaire pour des études approfondies. Ceci a été confirmé par le rapport du 5 février, 2001, d'un comité de 15 scientifiques de la Société Royale Canadienne³ qui ont étudié le dossier des OGMs dans nos cultures et aliments. Le gouvernement fédéral n'a pas encore répondu au 52 recommandations de ce rapport.

Et voilà un exemple Américain impliquant le maïs transgénique pharmaceutique. Dans le Midwest des États-Unis un champ est semé au maïs transgénique pharmaceutique en 2001. En 2002 le champ est semé au fèves soja non transgénique. L'agriculteur moissonne les fèves soja mais aussi les repousses de maïs transgénique. Il transporte le tout à un silo d'entreposage commercial. C'est découvert qu'il y avait repousses du maïs transgénique, le département fédéral d'Agriculture Américain, le USDA, fait l'investigation et tout le silo de fèves soja est détruit pour prévenir l'entrée dans la chaîne alimentaire du maïs transgénique destiné à la fabrication de pharmaceutiques.

Les médias ont demandé si c'était par chance que la contamination était découverte? Une représentante du USDA a répondu, "Non, ce n'était pas par chance ; c'était de la chance planifié." Et voilà à quel point le ridicule d'un système de réglementation. Craig Winters, directeur exécutif de la campagne Américain pour l'étiquetage des aliments OGMs a déclaré, "Faut-il attendre qu'un matin on consommé à notre petit déjeuner, des céréales avec dérivés pharmaceutique, et en souffrir les conséquences, avant qu'il y ait un effort sérieux de fait?"

Les OGMs sont introduit trop rapidement et sans connaissance adéquate des impacts sur l'environnement, la santé humaine et socio-économique.

Basé sur le Principe de Précaution, tous pays ont droit d'imposer moratoire ou bannir l'introduction des OGMs dans l'environnement et la chaîne alimentaire, jusqu'à ce qu'il y a preuve de l'innocuité des OGMs, en faisant des études indépendantes et complètes.

Alors, pourquoi est ce que la société Biogemma a procédé aux essais 'en plein champs' de maïs transgénique sachant qu'il y avait certitude d'avoir dissémination de pollen au champs avoisinant; car il n'était pas assuré que la castration males soit fait à 100% ? Pourquoi?

La coexistence des cultures transgéniques / OGMs avec autre culture traditionnelle, n'est pas possible! En Amérique du Nord on a plusieurs exemples de cette impossibilité; et en Saskatchewan, on a la preuve avec le colza.

L'avenir de mon métier d'agriculteur est menacé! De fait, le futur de toute agriculture et les fermes familiale est en jeu à cause des OGMs et les compagnies et gouvernements qui en font leur promotion et développement.

Les '10 de Valence' on agit en légitime défense pour sauvegarder la pureté génétique du maïs, pour la survie des paysans, pour maintenir la biodiversité, et j'en passe.

Marc Loïselle

Ferme Biologique Familiale Loïselle

C.P. 25

Vonda, Saskatchewan S0K 4N0

téléphone :306-258-2192 télécopieur : 306-258-2169 courriel : loiselle@sasktel.net

² Voir documents a notre site web : www.saskorganic.com , section OAPF (FPAB)

³ Société Royale du Canada: Rapport du Comité Expert sur le Futur de la Biotechnologie dans l'Alimentation... : www.rsc.ca